



**Séance extraordinaire du conseil municipal
Le 20 décembre 2021, 20 h
Par webinaire**

ORDRE DU JOUR

- 1 Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 2 Périodes de commentaires et de questions portant sur les sujets de l'ordre du jour
 - 2.1 Aucun
- 3 Approbation du procès-verbal
 - 3.1 Aucun
- 4 Dossiers de la mairie
 - 4.1 Aucun
- 5 Dossiers de la direction générale et de la greffe
 - 5.1 Aucun
- 6 Dossiers de la trésorerie
 - 6.1 Adoption des prévisions budgétaires 2022
 - 6.2 Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation 2022-2023-2024
- 7 Dossiers de l'urbanisme
 - 7.1 Aucun
- 8 Dossiers du développement économique et tourisme
 - 8.1 Aucun
- 9 Dossiers de loisir, culture et vie communautaire
 - 9.1 Aucun
- 10 Dossiers des travaux publics
 - 10.1 Aucun
- 11 Dossiers de la sécurité publique
 - 11.1 Aucun
- 12 Prochaine séance
 - 12.1 Aucun
- 13 Autres sujets
 - 13.1 Aucun
- 14 Tour de table du conseil
- 15 Période de commentaires et de questions
 - 15.1 Parole à l'assemblée (exclusivement sur le budget et le P.T.I., article 474.2 de la loi sur les cités et villes)
- 16 La levée de la séance



**VILLE DE CARLETON-SUR-MER
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Carleton-sur-Mer tenue le 20 décembre 2021, 20 h, par webinaire

Étaient présents **M. Régis Leblanc, conseiller**
 M. Esteban Figueroa, conseiller
 M. Alain Turcotte, conseiller
 Mme Sylvie Tremblay, conseillère
 Mme Denise Leblanc, conseillère

Était absent **M. Jean-Simon Landry, conseiller**

Quorum : le quorum est constaté.

Monsieur Mathieu Lapointe, maire, préside la séance.

Est également présent à la séance, Antoine Audet, directeur général et greffier ainsi qu'Hélène Forest, directrice des services administratifs et trésorière.

1. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Mme Denise Leblanc
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire tenue le 20 décembre 2021 soit accepté en laissant le point varia ouvert.

2. PÉRIODES DE COMMENTAIRES ET DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS DE L'ORDRE DU JOUR

Aucun sujet.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Aucun sujet.

4. DOSSIERS DE LA MAIRIE

Aucun sujet.

5. DOSSIERS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DE LA GREFFE

Aucun sujet.

6. DOSSIERS DE LA TRÉSORERIE

6.1 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

Il est proposé par Régis Leblanc
et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2022, après la lecture faite.

6.2 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2022-2023-2024

Il est proposé par Alain Turcotte
et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal adopte le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2022-2023-2024, tel que présenté.

7. DOSSIERS DE L'URBANISME

Aucun sujet.

8. DOSSIERS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISME

Aucun sujet.

9. DOSSIERS DE LOISIR, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Aucun sujet.

10. DOSSIERS DES TRAVAUX PUBLICS

Aucun sujet.

11. DOSSIERS DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet.

12. PROCHAINE SÉANCE

Aucun sujet.

13. AUTRES SUJETS

Aucun sujet.

14. TOUR DE TABLE DU CONSEIL

Aucun sujet.

15. PÉRIODE DE COMMENTAIRES ET DE QUESTIONS

**15.1 PAROLE À L'ASSEMBLÉE (EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET ET LE P.T.I.,
ARTICLE 474.2 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES**

Trois personnes en ligne (3) personnes ont assisté à la séance extraordinaire. Des échanges ont lieu entre des citoyens et le conseil municipal.

Aucune question ou commentaire.

16. LA LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20:42, Mme Denise Leblanc propose la levée de la séance.

Accepté.

Mathieu Lapointe
Maire

Antoine Audet
Directeur général et greffier